

28.03.2003 - 15:01 Uhr

REMP: Publication des tirages contrôlés 2003

Zurich (ots) -

Le 1er avril prochain, la REMP va publier sur son site web www.remp.ch les premières informations sur les nouveaux chiffres contrôlés des journaux et magazines qui ont envoyé leur autodéclaration avant le 15 mars 2003.

Ce préavis a pour but d'épargner des recherches individuelles à l'économie publicitaire, aux éditeurs et aux journalistes spécialisés.

Le bulletin imprimé officiel avec la liste complète des titres paraîtra début mai. Il fera état des tirages de tous les titres qui ont fourni leurs données avant l'échéance du délai de déclaration (31 mars 2003).

Le contrôle des tirages est basé sur le principe de l'autodéclaration: les chiffres indiqués sont considérés comme tirages définitifs contrôlés. Si toutefois la REMP, lors de ses contrôles périodiques, constate des écarts, ces derniers seront publiés dans une liste de correction.

Contact:

WEMF REMP Recherches et études des média publicitaires
Bachmattstrasse 53
8048 Zurich
Tél. +41/1/434'31'11
Fax +41/1/434'31'12
E-Mail: wemf@wemf.ch

Rodemondo Rocca
contrôle des tirages
Ligne directe: +41/1/434'31'24
E-Mail: rodemondo.rocca@wemf.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003689/100461508> abgerufen werden.